



## LES DEUX VOIES



**L**e Phare breton n° 34 de mars-avril 2025 a présenté l'attitude des prêtres et des religieux du Finistère pendant la Révolution de 1789. Si leur histoire est relativement connue dans un certain milieu, en revanche, celle des religieuses l'est beaucoup moins. Aussi était-il nécessaire de combler ce vide.

Honorer la mémoire de nos ancêtres dans la foi est en effet l'un des moyens les plus efficaces pour attirer sur nous les bénédictions de Dieu. C'est aussi un moyen précieux pour comprendre ce qui se passe aujourd'hui autour de nous. Le passé aide à comprendre le présent, car selon le dicton : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. »

Les vertus des catholiques fidèles en période de persécution sont pour nous source d'édification, et les souffrances terribles qu'ils ont endurées relativisent nos épreuves.

Vu le nombre de communautés religieuses dans le Finistère au moment de la Révolution, l'histoire des religieuses de tout le département dépasse le cadre d'un bulletin paroissial. Aussi, nous contenterons-nous de nous pencher sur les trois communautés religieuses de Brest.

Aujourd'hui comme hier, deux voies s'offrent à nous : celle de la fidélité à Dieu et à son Église une, sainte, catholique et apostolique, et celle de la trahison en nous accommodant de l'esprit du monde.

Le langage catholique est clair et exigeant ; il ne se contente pas de demi-mesure. Il invite à faire mourir en nous le vieil homme et à développer l'homme nouveau reçu au baptême. Mais le monde ne l'entend pas ainsi. Il ne peut supporter les vérités de la foi, car il

refuse l'ordre surnaturel. Il mise tout sur la vie présente, tandis que la religion catholique oriente l'âme des baptisés vers la vie future. C'est pourquoi le combat gigantesque qui a commencé après la chute de nos premiers parents se poursuit aujourd'hui et se poursuivra jusqu'à la fin des temps. Jésus-Christ nous a prévenus : « Parce que vous n'êtes pas du monde, le monde vous hait. » « Vous aurez des tribulations dans le monde, mais gardez confiance : j'ai vaincu le monde. »

Le catholique est donc en porte-à-faux avec le monde. Celui-ci le trouve excessif dans ses jugements. Comme le disait Ernest Hello dans son portrait de l'homme médiocre, « si le mot exagération n'existant pas, l'homme médiocre l'aurait inventé ». Pour garder le bel idéal catholique, le catholique fidèle rame à contre-courant de l'esprit du temps. Pourtant, en raison de la position inconfortable que cela représente, des hommes d'Église ont cherché à s'ouvrir au monde. Ils ont décidé de changer leur regard sur le monde et sur les autres religions en mettant l'accent sur les points positifs et en occultant, au moins dans une certaine mesure, les pierres d'achoppement. C'est tout le drame que nous vivons depuis le Concile Vatican II. Cette attitude a freiné les conversions et accentué la désertion des églises.

Quant à nous, ne nous laissons pas influencer par l'esprit du monde, et pour cela, alimentons notre foi catholique en la nourrissant par des prières profondes, par de bonnes lectures ; choisissons nos amis parmi des personnes animées du même idéal que le nôtre ; limitons l'usage des écrans et tâchons de rendre le monde meilleur en étant des catholiques sans complexe : en famille, dans notre profession ou dans notre école, dans la société.

Abbé Patrick Troadec

## LES TÉMOINS DE LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST

MGR LEFEBVRE

« Déjà avant la Nativité, l'ange Gabriel témoigne de la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ en annonçant la bonne nouvelle à la Vierge Marie (Lc 1, 26-33). Puis ce fut la Vierge Marie elle-même dans son *Magnificat* (Lc 1, 46-55), ainsi qu'Élisabeth (Lc 1, 41-45) et Zacharie (Lc 1, 67-79). Saint Jean-Baptiste lui-même dans le sein de sa mère manifesta la grandeur de Dieu qui venait le visiter (Lc 1, 44). Puis les bergers de Bethléem furent invités à leur tour par les anges du Ciel à chanter la gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ (Lc 2, 9-14). Ce furent ensuite les rois mages qui vinrent s'humilier devant cet enfant dans la crèche, reconnaissant tous ses priviléges de roi (Mt 2, 1-11). [Le jour de la présentation de Jésus au Temple], deux témoins privilégiés ont accueilli Marie, Joseph et l'Enfant-Jésus dans le Temple. Ce sont Siméon et la prophétesse Anne, qui, dit l'Évangile, avaient attendu Jésus afin de témoigner précisément de la venue du messie. Alors, le vieillard Siméon, prenant l'Enfant-Jésus dans ses bras, chanta son *Nunc dimittis* (Lc 2, 29-32). Quelle magnifique nuée de témoins nous a précédés dans le témoignage que nous devons rendre à la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ<sup>1</sup> ! »

### L'AFFIRMATION DE JÉSUS

« Jésus affirme [sa divinité] lorsqu'il répond aux Juifs qui lui disent : « Tu n'as pas encore cinquante ans et tu dis que tu as vu Abraham. Avant qu'Abraham fût, je suis. » (Jn 8, 58) « Je suis », donc il est l'Être, il a toujours été : « je suis ». Notre-Seigneur dit cela de lui-même, d'où l'on doit conclure qu'il est éternel. Mais enfin, Notre-Seigneur est pourtant bien né à Bethléem, donc il a bien commencé. Évidemment, ayant pris un corps, il s'est incarné dans le temps, mais Notre-Seigneur, en tant que personne divine, est éternel, il a toujours existé<sup>2</sup>. »

### LA DÉCLARATION DE SAINT PIERRE

« Souvenez-vous que Notre-Seigneur a demandé à Pierre de lui dire qui il était au dire des gens. En effet, à ce moment-là, Dieu sait si on parlait de Notre-Seigneur dans la Palestine ! « On dit que tu es un prophète, les uns disent que tu es Jérémie, d'autres Élie revenu sur terre. » (D'après Mt 16, 14) Alors Notre-Seigneur s'adresse aux Apôtres et leur demande : « Et vous, qui dites-vous que je suis ? » Et Pierre lui fait cette déclaration solennelle de sa foi : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Parce que Pierre a affirmé sa foi, Notre-Seigneur lui dit : « Tu tiens cette révélation non pas de la chair et du sang, mais

de mon Père. Et moi je te le dis : Tu es Pierre et, sur cette pierre, je bâtirai mon Église. » (Mt 16, 17-18)

Cette affirmation,

cette déclaration, cette proclamation de la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ par saint Pierre est fondamentale pour l'Église catholique romaine. Voilà ce que saint Pierre a dit et ce que nous devons dire après lui : Notre-Seigneur est le Fils de Dieu<sup>3</sup>. »



Saint Jean-Baptiste lui-même dans le sein de sa mère manifesta la grandeur de Dieu qui venait le visiter  
(Visitation du calvaire de Plougoven)

### LA RÉVÉLATION DE SAINT JEAN

« La plus belle page de saint Jean est celle que nous lisons tous les jours à la fin de la sainte messe comme action de grâces. C'est le prologue de son Évangile. Sans doute l'avons-nous lu et relu et le connaissons-nous par cœur. Mais nous avons toujours besoin de le relire avec attention, paisiblement, afin de bien nous pénétrer de ce que saint Jean écrit de Notre-Seigneur, car c'est vraiment la révélation de Notre-Seigneur. Les cinq premiers versets ont trait à la personne du Verbe.

« Au commencement était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu. » (Jn 1, 1) À travers ce verset, on peut déjà apercevoir la consubstantialité du Verbe et du Père. Par le fait même que le Verbe était en Dieu, il était auprès de Dieu et en même temps il était Dieu ; il y a à la fois une distinction et une unité. On pourrait croire que ce qui a été défini après par l'Église, comme la consubstantialité, est une invention de l'Église, ou des Pères, ou des philosophes qui ont enseigné dans l'Église et ont inventé ce terme. Sous prétexte que ce mot ne se trouve pas explicitement dans l'Évangile, on pourrait croire qu'il ne représente pas vraiment la réalité de la Révélation dans l'Évangile. Or c'est faux. L'Évangile s'exprime d'une manière très nette, très claire, et on ne peut pas conclure autrement que par la consubstantialité, relativement à la Sainte Trinité. Donc, le Verbe était Dieu<sup>4</sup> ! »

1 - Homélie, Écône, 2 février 1981, in *La sainteté sacerdotale*, p. 61.

2 - Conférence spirituelle, Écône, 17 janvier 1978.

3 - Homélie, Écône, 29 juin 1974, in *La sainteté sacerdotale*, p. 305.

4 - Conférence spirituelle, Écône, 29 janvier 1980, in *La messe de toujours*, p. 247.

## RÉVOLUTION : DES RELIGIEUSES FACE AUX PERSÉCUTIONS

*En 1789, la population brestoise est très attachée aux religieuses des trois grandes communautés féminines installées dans sa ville. Les sœurs y font tant de bien ! Mais bientôt les années sombres commencent.*

Des fidèles de la chapelle Sainte-Anne de Brest travaillant dans des services hospitaliers, ou effectuant des études d'infirmières ou de médecine, il est intéressant de découvrir l'attitude des religieuses hospitalières de Brest durant la Révolution de 1789.

Au moment où éclata la Révolution, il y avait à Brest trois communautés religieuses féminines importantes : les Dames de Saint-Thomas de Villeneuve, les Sœurs de la Sagesse et les Dames de l'Union chrétienne. Les deux premières communautés assuraient le soin des malades à l'hôpital Saint-Louis, futur hospice civil, et également à l'hôpital des Armées, qui portait alors le nom d'hôpital maritime. Les Dames de l'Union chrétienne, quant à elles, avaient en charge l'organisation de retraites pour d'anciennes protestantes désireuses d'embrasser la religion catholique.

Après un court historique, nous allons voir ce que toutes ces religieuses ont subi pour rester fidèles à leurs engagements au service de Dieu.

### LE COURAGE DES DAMES DE SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE

Le 27 juin 1689, la ville de Brest fit appel aux Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve pour le service de l'hôpital. L'accord s'établit entre le frère Ange Le Proust, directeur à Rennes des Dames de Saint-Thomas, et par M<sup>me</sup> Suzanne Rouxel de Fliers, procuratrice à Saint-Brieuc.

### À l'hôpital Saint-Louis

Deux religieuses arrivèrent pour soigner les malades, mais aussi pour assurer les secours à domicile, et même faire la classe aux enfants des familles brestoises. Deux autres religieuses leur vinrent en aide quatre ans plus tard, et deux autres encore en 1698, pour s'occuper des malades de l'hôpital de Recouvrance nouvellement reconstruit.

Jusqu'à la Révolution, les sœurs donnent toute satisfaction aux administrateurs et pensionnaires. En avril 1792, elles refusent « de reconnaître l'évêque du Finistère pour légitime pasteur diocésain, ni par conséquent de lui obéir en cette qualité ; elles ont



Ci-dessus, le port de Brest en 1791  
(gravure de Le Breton).



Ci-contre, Marie-Louise Trichet, fondatrice, avec saint Louis-Marie Grignion de Montfort, de ces Filles de la Sagesse qui s'illustrèrent tant à Brest par leur dévouement auprès des malades.  
En 1825, le pape Léon XII donna aux filles admirables », en évoquant le zèle qu'elles avaient déployé durant la Révolution.

également déclaré qu'elles ne reconnaissent pas l'efficacité du ministère des prêtres qui ont prêté le serment décrété par l'Assemblée nationale et qu'elles ne peuvent enseigner aux enfants le respect pour des lois qu'elles trouvent contraires à la religion<sup>1</sup> ».

Le conseil du Finistère prend alors les mesures suivantes : « Considérant qu'il serait dangereux de laisser plus longtemps le soin des individus renfermés dans les hôpitaux à des religieuses qui manifestent hautement des opinions aussi inciviques que contraires aux lois et aux règles qu'elles doivent suivre :

Arrête... que les dites religieuses et sœurs converses seront renvoyées et remplacées par des femmes en état de remplir leur service<sup>2</sup>. »

En conséquence, les religieuses doivent quitter leur poste et céder la place à des laïques, mais la « mésintelligence des infirmières laïques et leur mauvaise gestion aggravèrent le triste état de la maison<sup>3</sup> ».

Aussi, en 1800, la supérieure, M<sup>me</sup> Archain, est rappelée avec douze religieuses, ainsi que leur aumônier, l'abbé Plessis, qui entre-temps avait été emprisonné au château de Brest puis déporté en

# HISTOIRE

Espagne. En 1795, l'établissement qui avait été appelé Hôtel-Dieu, hôpital général ou hôpital Saint-Louis, reçoit le nom d'hospice civil. L'année suivante, l'hôpital de Recouvrance doit être fermé en raison de sa vétusté.

Le conseil municipal, tout en indiquant que l'hospice dispose alors de 450 lits pour 525 personnes, précise :

« Considérant que le vœu général des habitants de la commune est de voir rentrer dans l'Hospice civil les citoyennes qui, avant les temps malheureux qui ont existé, étaient chargées d'administrer ces soins et qui s'en étaient si bien acquittées ;

Considérant qu'en rendant ces citoyennes à leur état primitif, en les mettant à même de consacrer leurs veilles à l'humanité, c'est leur donner un témoignage de reconnaissance et de satisfaction, remplir les désirs de la généralité des citoyens de Brest et apporter une économie de plus d'un tiers dans le traitement qu'on avait accordé aux personnes qui leur avaient succédé<sup>4</sup>... » Ces aveux se passent de commentaire...

## **La disparition du refuge royal pour filles repenties**

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les religieuses de Saint-Thomas fondèrent un établissement dans la crique de Pontaniou pour les filles repenties : une « Madeleine ». Elles firent d'une maison avoisinante une maison destinée à des retraites pour hommes et pour femmes. Malheureusement, en 1782, un incendie, probablement de nature criminelle, fit périr plusieurs femmes et détruisit l'édifice. Il était question de le reconstruire quand arriva la Révolution.

Les religieuses, alors au nombre de neuf, refusèrent le serment. Expulsées, elles travaillèrent ensemble pour subsister.

Le 9 mars, les cinq survivantes sont incarcérées au Château. Elles seront libérées le 9 thermidor (27 juillet), à la chute de Robespierre. Leur œuvre ne sera jamais reprise par la suite.

## **LES DIGNES « FILLES » D'UN SAINT**

Les Filles de la Sagesse, congrégation fondée par saint Louis-Marie Grignion de Montfort en 1703, est appelée à Brest en 1777 en raison d'épidémies ayant décimé la flotte et la ville. Les Filles de la Sagesse, appelées encore Sœurs grises, ont pour mission de soigner les malades de l'hôpital maritime. Elles remplissent leur mission de leur mieux malgré la jalouse dont elles sont victimes.

Le père Duchesne, leur aumônier, est emprisonné le 28 juin 1791 aux Carmes de Brest pour avoir refusé de prêter le serment. Libéré le 4 août grâce à

l'intervention de personnes dévouées, il est contraint cependant de s'éloigner de la ville. Les religieuses, alors au nombre de 36, réclament sans succès au Département la grâce de bénéficier des soins de son ministère. Le 11 octobre 1791, le conseil rejette leur demande au motif qu'il y a déjà deux aumôniers constitutionnels, et qu'il serait dangereux d'admettre un prêtre non conformiste qui s'est fait un devoir de détourner les religieuses d'assister aux offices des autres aumôniers.

Un peu plus tard, le père Duchesne est finalement autorisé à revenir leur assurer du son ministère, mais cela ne durera pas. Il doit bientôt se cacher pour éviter la prison et se fait passer pour « sœur Lazare ». Une fois sa stratégie déjouée, il prend le nom de « sœur Saint-Méen ».

## **Persécutées, mais irremplaçables**

Au début de l'année 1792, victimes de calomnie, les religieuses perdent leur supérieure, Mère Thérèse du Saint-Esprit (M<sup>lle</sup> de Sapinaud de Bois-Huguet). Menacée d'arrestation, elle se réfugie à la maison mère à Saint-Laurent-sur-Sèvre<sup>5</sup>.

La misère des hôpitaux est telle que les quêtes, qui étaient devenues interdites dans les églises et chapelles à partir du 30 juin 1792, restent permises pour ces établissements de santé.

Les congrégations ayant été supprimées le 18 août par l'Assemblée nationale, le district impose aux sœurs de reprendre l'habit civil le 29 septembre. Elles s'exécutent. Mais « quand le serment schismatique fut exigé, elles refusèrent toutes, malgré les menaces, les avanies, les visites domiciliaires de jour et de nuit<sup>6</sup> ». Les autorités cherchèrent à les remplacer par des civils, mais les soldats et marins prirent leur défense, si bien qu'elles purent conserver leur poste. En revanche, leur aumônier dut s'échapper sous un déguisement. Le 2 novembre 1793, sœur Honorine mourut d'épuisement après une altercation avec un membre du comité révolutionnaire.

Plusieurs religieuses de leur communauté furent emprisonnées, puisqu'on apprend qu'il fallut en libérer neuf pour aider les autres qui n'en pouvaient plus. Quatre d'entre elles moururent au service des malades lors d'une épidémie en 1794, qui fit périr des centaines de soldats et marins et cinquante chirurgiens. Les survivantes eurent la consolation de soigner seize prêtres de la Nièvre qui étaient déportés et, en 1795, celle de retrouver le père Duchesne, leur aumônier. Elles purent reprendre leur habit religieux en 1800.

## **Les fruits de la fidélité**

Le 2 février 1802, la communauté religieuse de Brest essaime en permettant à quinze religieuses d'assurer le soin des malades à l'hôpital maritime de Toulon, sur la demande de l'administration.

Mère Sainte-Flavie, mère générale de la congrégation, était venue s'installer à Brest après la fermeture de la maison de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Elle avait fondé en 1791 les maisons de Landerneau et de Lesneven. Elle mourut le 7 mai 1806 à l'âge de 76 ans, et fut remplacée l'année suivante par sœur Saint-Valère qui retourna à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

En 1805, le père Duchesne devient l'auxiliaire du supérieur général, le père Suliot. À la quasi-démission de celui-ci, il reçoit les pouvoirs les plus étendus pour l'administration des deux sociétés des Montfortains et des filles de la Sagesse. En 1814, il rend visite au pape Pie VII à Fontainebleau avec deux sœurs de Montargis. L'accueil paternel du Pape est un grand réconfort pour toute la congrégation. Devenu supérieur général à la mort du Père Suliot, en décembre 1818, il meurt lui-même deux ans plus tard à l'âge de 59 ans, chargé de mérites devant Dieu.

## **Le titre de « filles admirables »**

Par un bref du 20 mai 1825, le pape Léon XII donna aux filles de la Sagesse le titre de « filles admirables », en évoquant le zèle qu'elles avaient déployé durant la Révolution, ainsi que celui des Pères Montfortains. « La France a vu, dans un temps de calamité, le fanatisme changer sa Constitution civile et religieuse... Au milieu de ces troubles, où l'audace triomphait hélas ! de l'autorité des lois, où l'impiété déchaînée contre la religion de nos pères destinait et livrait à la mort tous les gens de bien, vos deux Sociétés, nous le savons, après avoir embrassé la sainte cause, l'ont soutenue jusqu'au dernier soupir, et ont regardé comme un bonheur et une gloire de mourir pour sa défense<sup>7</sup>... »

Les commissaires des hôpitaux reconnurent également le 24 novembre 1807 que « les Sœurs ont veillé avec un scrupule religieux aux intérêts de l'État... malgré la



Église Saint-Louis de Brest (1686-1944) telle qu'elle était également sous la Révolution.

perte considérable qu'on leur a fait éprouver par le non-paiement de ce qui leur restait dû à l'époque du 15<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois de l'an II, malgré les persécutions et les humiliations qu'elles ont essuyées dans les temps orageux de la Révolution et malgré les menaces réitérées de les remercier et de les remplacer<sup>8</sup>.

## **LE « CHAMP DE BATAILLE » DES DAMES DE L'UNION CHRÉTIENNE**

Le 1<sup>er</sup> avril 1694, M<sup>me</sup> de Penfeunteun loue rue de Siam une maison de retraites spirituelles pour des protestantes désireuses d'abjurer, qui sert également d'école de filles et de pied à terre pour des femmes nobles sans fortune. Le lieu devenant exigu, les religieuses déménagent près de la place du Champ-de-Bataille. Deux retraites par mois y sont prêchées pour hommes et femmes.

Le 31 décembre 1790, la communauté est composée de 28 religieuses : 17 sœurs de chœur et 11 converses. Toutes refusent le serment, excepté la maîtresse des novices : M<sup>me</sup> Marie-Jeanne Renaud, âgée de 57 ans. La supérieure est alors Marie-Louise Colas du Roslan de Kerannou, 58 ans ; son assistante, Jeanne-Jacquette de la Boissière, 53 ans.

Leur aumônier, l'abbé Kermorgant, natif de Plouarzel, est incarcéré aux Carmes du 28 juin au 27 septembre 1790. Après son séjour en prison, il est autorisé à reprendre ses fonctions.

Le 17 septembre, le Département rend contre les religieuses un décret d'expulsion, qui leur est signifié le lendemain par le district de Brest. Leur propriété est vendue comme bien national. Les religieuses se réfugient alors rue Traverse-du-Vieil-Escalier.

Mais le 29 décembre 1793, la loi du 9 nivôse an II ordonne la mise en arrestation des religieuses qui n'ont pas prêté le serment. Le 9 mars suivant, le conseil municipal de Brest enferme les religieuses dans la prison du château. Elles y resteront neuf mois. Une d'entre elles, âgée de 86 ans, y trouvera la mort.

Après la Révolution, leur aumônier est nommé recteur de Plouarzel. Il démissionnera en 1806.

## **DE BREST AU FINISTÈRE**

L'étude du comportement des trois communautés religieuses féminines de Brest a permis de révéler leur fidélité à leurs constitutions, et de voir les épreuves qui en ont découlé. Nombreuses sont celles qui ont connu non seulement la diffamation, mais aussi la rigueur de la prison pendant plusieurs mois.

Il est cependant consolant de voir que par la suite, devant les services qu'elles ont rendus à la population, les

autorités civiles les ont appelées à reprendre leurs fonctions. Une étude élargie à l'ensemble des religieuses du Finistère durant la Révolution montre que la plupart des communautés ont enduré une véritable persécution. Celle-ci s'est faite en général par étapes. Il y a eu d'abord l'inventaire de leurs biens puis la demande de l'élection de leur supérieure et de l'économie devant des agents municipaux. Devant le refus de la majorité d'entre elles, elles ont été expulsées.

Celles qui avaient été relativement épargnées au début de la Révolution se sont vues contraintes, comme les autres, de prêter le serment de liberté-égalité. Leur refus les a classées comme faisant preuve d'incivisme, si bien qu'à leur tour elles ont été expulsées. Un grand nombre a même connu la prison puis, après la Terreur, elles ont fini par être libérées. Elles n'ont pas pu se retrouver tout de suite dans la même maison, mais peu à peu, elles ont fini par trouver un lieu commun d'habitation. Dans certains cas, elles ont même eu les moyens et l'opportunité de racheter leur ancien couvent, comme ce fut le cas des Carmélites de Morlaix.

#### DANS LE SILLAGE DE LEUR COURAGE

Il est beau de voir qu'elles sont restées fidèles à leur idéal religieux. Elles sont pour nous un exemple dans le contexte douloureux de crise que l'Église traverse actuellement.

Aujourd'hui, dans le milieu traditionnel, des religieuses se dévouent au service de personnes âgées au Trévoux, près de Quimperlé, et à Traonfeunteuniou, commune de Ploujean, près de Morlaix. Malheureusement, leur capacité d'accueil est très réduite. Prions pour que le bon Dieu attire chez elles de nouvelles vocations !

La Maison Saint-Colomban accueille, quant à elle, des personnes en situation de léger handicap dans les Côtes-d'Armor, à Pleudihen-sur-Rance. C'est encore une belle œuvre de dévouement qui mérite d'être connue et soutenue.

Puissent nos fidèles qui travaillent dans le milieu hospitalier suivre ces beaux exemples de nos ancêtres dans la foi et rechercher comme eux, en soulageant les corps, à fortifier les âmes !

Abbé Patrick Troadec

1 – Chanoine René Cardaliaguet, *La Révolution à Brest, 1789-1809*, Éditions du Courrier, 1941, pp. 102-103.

2 – *Ibid.*, p. 103

3 – *Ibid.*, p. 102-103.

4 – *Ibid.*, p. 103-104.

5 – Infirmière dans l'armée vendéenne, elle mourut à Dol en 1795.

6 – Chanoine René Cardaliaguet, *La Révolution à Brest, 1789-1809*, Éditions du Courrier, 1941, p. 118.

7 – *Ibid.*, p. 121.

8 – *Ibid.*, p. 122.

## Chronique

### • Mardi 14 octobre

M. l'abbé Troadec reprend à Quimper un cycle mensuel de conférences afin de soutenir spirituellement le groupe de fidèles attachés à la Fraternité Saint-Pie X et désireux de nourrir leur foi à la lumière de la saine doctrine.

### • Jeudi 23 octobre

Quelques fidèles de la chapelle Sainte-Anne se retrouvent au prieuré pour apprendre la prononciation de la langue bretonne afin de pouvoir mieux chanter les cantiques pendant la messe.

### • Jeudi 30 octobre

M. l'abbé Troadec se rend chez M. et M<sup>me</sup> Salaün pour encourager une douzaine de filles de la S.A.S., Société Saint-André, association née en Amérique du Sud vers 1992 pour développer la dévotion au Cœur Immaculé de Marie.

### • Dimanche 2 novembre

À Traonfeunteuniou, M. l'abbé Bon prêche une récollection aux membres du groupe Saint-Joseph, cercle de jeunes ménages animé par Gabriel Salaün.

### • Vendredi 14 et samedi 15 novembre

Les prêtres du doyenné de Saint-Malo se retrouvent à l'école Sainte-Marie pour leur deuxième rendez-vous de l'année. M. l'abbé de Villemagne, adjoint de M. l'abbé Peignot, s'est déplacé pour représenter le siège du District.

### • Samedi 29 novembre

Les enfants de la Croisade Eucharistique de Brest se rendent au prieuré Saint-Yves pour alimenter leur ferveur, encadrés par M<sup>le</sup> Anastasia Galéa et par M<sup>le</sup> Gwenaëlle Salaün. M. l'abbé Troadec les encourage à prier à l'intention des enfants qui n'ont pas la grâce d'être dans des écoles catholiques, pour attirer sur eux la miséricorde de Dieu.

### • Dimanche 30 novembre

M. l'abbé Guyon et M. l'abbé Bon prêchent aux fidèles du prieuré la traditionnelle récollection de l'Avent à l'école Stella Maris. Une trentaine de fidèles se sont retrouvés pour écouter les conférences, se confesser et réciter le chapelet devant le Saint-Sacrement exposé : de quoi donner à tous un regain de ferveur en ce temps d'attente de l'Enfant-Dieu.

### • Lundi 8 décembre

M<sup>me</sup> André Foutel s'engage comme tertiaire de la Fraternité Saint-Pie X.

## *Les activités du prieuré*

### **Les enfants de chœur**

Le service de l'autel est un beau moyen de servir Notre-Seigneur dans l'activité principale de la vertu de religion qu'est le saint sacrifice de la messe.

Des répétitions ont lieu le dimanche matin sous la direction de Cyprien Richard, à l'issue de la messe basse, et d'Alban Ponchin à 9h40 (une semaine sur deux). Que ceux qui sont intéressés n'hésitent pas à prendre contact avec eux.

### **Chorale**

Chorale grégorienne et polyphonique : M<sup>me</sup> Xavier Belmont (Tél. 06 70 17 30 37) ; M<sup>me</sup> Sixte de Saint-Louvent (Tél. 06 49 57 16 14), et M. François Maréchal.

### **La sacristie**

Responsable : M. Loïc Autret.

### **Les fleuristes**

Des dames de la chapelle Sainte-Anne se relaient chaque mois pour fleurir l'autel et les statues.

Responsable : M<sup>me</sup> Hervé Bodin. Tél. 06 56 75 19 62.

### **Le ménage de la chapelle**

Nettoyage mensuel et grand ménage deux fois par an. Les bonnes volontés se font rares... Merci de venir renforcer l'équipe des dames si dévouées !

Responsable : M<sup>me</sup> Cédric Bon. Tél. 06 34 95 08 81.

### **L'atelier Saint-Joseph**

Un groupe de messieurs aide à l'entretien du prieuré depuis 20 ans le jeudi.

Responsable : M. André Foutel. Tél. 06 52 19 34 01.

### **La Croisade eucharistique**

La Croisade eucharistique a pour but d'aider les enfants à féconder l'apostolat des prêtres en mettant en pratique la devise : « Prie, communie, sacrifie-toi, sois apôtre. » Elle est soutenue par les Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X.

Contact à Brest : Anastasia Galéa. Tél. 07 70 10 46 34. Aumônier : M. l'abbé Troadec.

### **La Société Saint-André**

La S.A.S., Société Saint-André, est une association née en Amérique du Sud vers 1992 pour développer chez les filles et jeunes filles la dévotion au Cœur Immaculé de Marie et contribuer par là à son triomphe promis à Fatima. Un camp national a lieu chaque été.

Contact Bretagne : Jeanne Brault. Tél. 06 65 85 73 15.

### **Le scoutisme**

Le mouvement scout est proposé aux jeunes pour les aider à développer le don d'eux-mêmes à un âge où ils ont besoin d'un environnement social complémentaire de la famille et de l'école. Les responsabilités assumées au sein du mouvement les aident à développer leurs talents et à en faire profiter les autres.

Chefs de groupe : pour les garçons, M. Dragon (Tél. 06 63 66 82 98) ; pour les filles, M<sup>me</sup> Bannay (Tél. 06 16 18 42 73)

Louvetaux : Erwan Autret. Aumônier : M. l'abbé Bon.

Louvettes : Camille Tuarze. Aumônier : M. l'abbé Bon.

Scouts : Stanislas Kossovski. Aumônier : M. l'abbé Guyon.

Guides : Hélène Dufour (Tél. 06 64 48 50 53). Aumônier : M. l'abbé Troadec.

Routiers : Bruno Le Bras (Tél. 07 86 16 21 41). Aumônier : M. l'abbé Guyon.

### **Le MJCF**

Le Mouvement de la jeunesse catholique de France est un mouvement apostolique qui s'adresse à des jeunes de 16 à 22 ans. Il a pour but de toucher les jeunes de la même tranche d'âge. Il repose sur quatre piliers fondamentaux : la prière, la formation, l'amitié et l'action.

Chef d'équipe de Brest : Joseph Poirot. Tél. 07 49 03 98 40.

### **Les Jeunes de Sainte-Anne**

Les Jeunes de Sainte-Anne regroupent les jeunes de 18 ans et plus, qu'ils fassent partie d'un mouvement ou non. Une réunion mensuelle le mercredi soir permet aux jeunes de la chapelle Sainte-Anne de faire connaissance et de tisser des liens d'amitié tout en complétant leur formation intellectuelle et religieuse par des conférences.

Responsable des Jeunes de Sainte-Anne : Pierre-Yves Urvois : py.urv@icloud.com. Aumônier : abbé Troadec.

### **Le Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X**

Le Tiers-Ordre vise à la sanctification de ses membres et de ceux dont ils ont la charge. Il a pour but de rechercher une union plus étroite avec le bon Dieu en suivant notamment les enseignements de saint Pie X. Les Tertiaires sont invités à se sanctifier autour du prieuré. Ils trouvent dans le saint sacrifice de la messe le sens de leur vie chrétienne : vie de sacrifice et de corédemption. Ils sont ainsi un puissant secours pour ouvrir les âmes à l'action du prêtre. En tant que membres à part entière de notre Congrégation, ils



# VIE PAROISSIALE

bénéficient des grâces propres à notre Institut.  
Aumônier : Abbé Troadec.

## Le Mouvement catholique des Familles

Le Mouvement catholique des Familles a pour but d'unir les familles en un front solide pour les aider à restaurer la cité catholique là où la Providence les a placées. À Brest, trois cercles rassemblent environ 25 foyers.

Contact par e-mail : mcmfamilles29@gmail.com

## Le Cercle Saint-Joseph

Il s'agit d'un cercle qui, sans être attaché à un mouvement, regroupe des foyers du prieuré. Il est dirigé par M. Gabriel Salaün. Tél. 06 08 85 39 21. Aumônier : M. l'abbé Bon.

## Les Foyers Adorateurs

Les Foyers Adorateurs regroupent des familles qui s'engagent à prier chaque début de mois pour l'Église, la sainteté des prêtres, les vocations et la conversion des pécheurs, en consacrant une heure d'adoration appelée Heure Sainte. Un bulletin mensuel de liaison permet de stimuler la ferveur des membres.

Responsables : M. et M<sup>me</sup> Théophile Mérand. Tél. 06 76 65 95 93. Aumônier : M. l'abbé Guyon.

## La Milice de l'Immaculée

La Milice de l'Immaculée a été fondée par le Père Maximilien-Marie Kolbe. Elle travaille à la conversion des pécheurs, des hérétiques, des schismatiques... et spécialement des francs-maçons. Elle vise à obtenir la sanctification de tous sous la protection et par la médiation de la Vierge Immaculée.

Les conditions pour en faire partie : consécration à la

bienheureuse Vierge Marie Immaculée et port de la médaille miraculeuse. La Milice de l'Immaculée encourage également la diffusion de la médaille miraculeuse.

Responsable à Brest : M<sup>me</sup> Gouget. Tél. 06 74 71 97 58.

## La Croisade du Rosaire

La croisade du Rosaire fait suite aux apparitions de Notre-Dame à Fatima qui, six fois de suite, a demandé la récitation quotidienne du chapelet comme remède à tous les maux actuels. Le Croisé s'engage à dire chaque jour au moins une dizaine de chapelet, ainsi que la prière demandée par la Très sainte Vierge le 13 juillet 1917, lors de sa 3<sup>e</sup> apparition : « Ô mon Jésus, pardonnez-nous nos péchés, préservez-nous du... »

Au mois de mai et d'octobre, les fidèles du prieuré sont invités à former une chaîne de prières pendant 24 heures en se relayant pour réciter le chapelet.

Croisade du Rosaire : 2, rue Courteline 78500 Sartrouville. Tél. 06 47 50 13 94.

## Le Cercle René-Bazin

Le cercle de lecture René Bazin est un cercle national qui a un groupe de lecteur à Brest. Il permet aux adhérents de lire un ou deux livres par mois sur des sujets divers : biographies enthousiasmantes, thèmes d'actualité, romans, histoire... et à les faire passer ensuite à une autre personne du cercle. Ainsi les membres du cercle lisent les mêmes livres à tour de rôle sur une année. Les inscriptions se font systématiquement au mois de janvier. (De nouvelles inscriptions sont nécessaires pour continuer à avoir deux cercles complets.)

Responsable : M<sup>me</sup> Odile Hubert,  
kergolo.hubert@hotmail.fr



# CARNET PAROISSIAL

## BAPTÈME

Chapelle Sainte-Anne, le 6 décembre : Marguerite de POMPÉRY.

## MARIAGE

La Placelière, le 8 novembre : Aubin GÉRAUD et Lorraine DUFOUR.

## FUNÉRAILLES

Chapelle Sainte-Anne, le 14 novembre : M. André-Jean JOGUET, âgé de 92 ans.

Fouesnant : le 27 novembre, M. Jean GIVARCH, âgé de 96 ans.

*Sainte et heureuse année 2026*